



Crèche Les Blés en Herbe
Collonges au Mont d'Or

RAPPORT D'ACTIVITES 2025

INTRODUCTION

Ce rapport dresse un portrait général de l'activité de la « Crèche Les Blés en Herbe » pendant l'année 2025.

Il témoigne du dynamisme de l'association et présente les faits saillants de l'année, les activités organisées, les objectifs et la fréquentation de l'établissement ainsi que la collaboration et le partenariat avec différentes institutions.

a. Mission

Selon l'Article R2324-17 du code de la santé publique

Modifié par Décret n°2010-613 du 7 juin 2010 - art. 2

« Les établissements d'accueil du jeune enfant veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale. »

Découlant de cet article, nos missions sont de :

1. Répondre aux besoins des familles de Collonges au Mont d'Or en fonction du nombre de places disponibles.
2. Prendre en compte l'ensemble des besoins de l'enfant hors de sa famille.
3. Proposer aux familles un soutien à la parentalité, des conseils concernant la santé, l'éveil et l'éducation de leur enfant.

b. Objectifs de l'année 2025

- Préparer la réécriture du Projet Social pour la période 2025/2028
- Préparer le passage aux nouvelles normes bâimentaires avec les services Municipaux (travaux et diagnostics) pour l'échéance de Septembre 2026
- Augmenter la participation des parents aux temps d'activité (ateliers parents-enfants, partage de talents...)
- Permettre à l'équipe de se former davantage grâce aux 3 journées pédagogiques financées par la CAF

c. La structure

La crèche est associative et laïque. Elle a un agrément de 44 places.

Les enfants et les parents sont accueillis de 7h45 à 18h30 et les règles sont définies par un règlement de fonctionnement.

Les professionnelles sont réparties en 2 équipes qui sont référentes chacune de 2 groupes d'enfants pour un meilleur suivi et une meilleure connaissance de chaque enfant et parent.

d. Le conseil d'administration

Au premier janvier 2025 le conseil d'administration était composé de 12 membres tous bénévoles, qui sont des parents (anciens et actuels) et l'adjointe à la petite enfance de la ville de Collonges.

- CA le 25/03/2025
- AG le 05/06/2025 réélection du CA et du Bureau
- CA le 09/09/2025
- CA le 11/12/2025

La présence aux Assemblées Générales est obligatoire pour tous les membres. Ceux-ci donnent Pouvoir à un autre adhérent s'ils ne peuvent être présents.

e. Les membres

Toute famille accueillie à la crèche que ce soit en régulier ou occasionnel doit s'acquitter d'une cotisation annuelle de 50 euros quel que soit le nombre d'enfants inscrits.

La structure n'accueille que les enfants habitant Collonges au mont d'or.

Le barème appliqué par heure est calculé en fonction du taux préconisé par la Caf : (le barème 2025 est le même qu'en 2024)

1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 à 7 enfants	8 enfants et +
0,0619%	0.0516%	0.0413%	0.0310%	0.0206%

Selon le montant des revenus de la famille avec un plafond mensuel à 7 000 € jusqu'au 31 août 2025 et porté à 8 500 € (sur décision de la CAF) à compter du 1er septembre 2025 et un plancher à 801 € pour l'année 2025.

Le tarif moyen annuel 2025 est de 2.92 euros / heure.

f. Les financements

La Municipalité nous soutient financièrement, la subvention de fonctionnement annuelle 2025 est de 77.000 euros.

La partie CTG de la subvention (100.327,04 €) est maintenant versée directement à la crèche par la CAF.

D'autre part, elle nous aide en prestations en nature :

- 1- cuisinier et repas fournis (déjeuner et gouter)
- 2- locaux mis à disposition de la crèche,
- 3- contrat de maintenance de la chaudière, de l'ascenseur.
- 4- travaux de réparation des locaux

La Caisse d'Allocations familiales verse chaque année la PSU (Prestation de Service Unique) en fonction du relevé d'activité prévisionnel de l'année en se basant sur le réel de l'année N-1 et le budget prévisionnel de l'année en cours sous forme de 2 acomptes pour un montant équivalent à 70% du montant total estimé.

Le solde est versé au premier trimestre de l'année suivante en fonction des activités réelles et du compte de résultat N-1.

g. Le personnel

Notre équipe est composée de 17 professionnelles :

- 1 Directrice Sagefemme puéricultrice (jusque septembre) et 1 Directrice Educatrice de jeunes enfants (à partir d'octobre)
- 1 Educatrice de jeunes enfants adjointe de direction
- 1 Secrétaire (20h/sem)
- 1 Infirmière
- 9 Auxiliaires de puériculture dont 1 à 80%, 1 à 90% et 1 à 60%
- 4 Assistantes d'animation dont 2 à 80%

La référente RSAI :

Le RSAI est obligatoire pour toutes les crèches depuis le 1er janvier 2023. Le décret n°2021-1131 du 30 août 2021 stipule ainsi qu'« un référent "Santé et Accueil inclusif" intervient dans chaque établissement et service d'accueil non permanent d'enfants. » Les crèches collectives, les halte-garderie, les jardins d'enfants, les crèches familiales, les micro-crèches et les multi-accueils, y compris les EAJE à gestion parentale doivent donc recourir à un RSAI. A noter que jusqu'alors les micro-crèches n'étaient pas tenues d'avoir un médecin référent. C'est donc un grand changement pour ces structures.

Notre référente RSAI (infirmière puéricultrice) intervient pour la crèche à hauteur de 40h par an.

Les missions de l'infirmière sont :

La prévention et la surveillance médico-sociale des enfants.

L'élaboration des protocoles d'urgence et de prévention avec le référent SAI.

La formation du personnel aux différentes règles d'hygiène en collectivité, ainsi que la sensibilisation des parents aux thèmes de Santé Publique.

La gestion des stocks de matériel et de médicaments.

La gestion des dossiers médicaux des enfants ainsi que les PAI.

Elle participe à l'accueil des enfants avec le reste de l'équipe.

Le rôle du référent Santé et Accueil Inclusif (qui a remplacé le médecin de crèche) est spécifié à l'article Article R2324-39 du Code de la Santé Publique (décret du 30 Aout 2021).

Nous avons également accueilli et accompagné 19 stagiaires (infirmières, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance ...) en partenariat avec les écoles de la région.

Faits saillants 2025

- Officiels

- En 2025, la crèche a accueilli 80 enfants (71 familles) dont 9 enfants avec un tarif inférieur à 1€.
- Les groupes :
 - Les Charmeurs et les Rêveurs, accueillent les enfants de 3 mois à 20 mois environ.
 - Les Acrobates et les Magiciens accueillent les enfants de 20 mois à 3 ans environ.
 - Les Clowns accueillent les enfants les plus grands.
- 2 équipes de 6 professionnelles prennent en charge 2 groupes d'enfants chacune.
Le groupe des Clowns est pris en charge par 2 professionnelles.
- Formations individuelles des professionnelles tout au long de l'année, « Analyse des pratiques professionnelles » toutes les 6 semaines (jusque juillet) ainsi que 4 formations sur 3 journées en août sur les thèmes «Secourisme enfants et nourrissons», «Accompagner le temps du repas avec les jeunes enfants», « Mieux dormir en collectivités » et « Manipulation extincteurs ».
- Accueil des parents pour des petits moments d'échange (parents et équipe) : « Le café des parents » le matin et « Le gouter des parents » l'après-midi,
- Accueil régulier dans la structure de 3 assistantes maternelles de Collonges et des enfants dont elles s'occupent : accueil, échanges, mise à disposition des jeux, des jouets, du matériel de psychomotricité...,
- Atelier cuisine avec les plus grands enfants de la crèche et atelier jardinage dans l'espace extérieur (avec l'aide de parents bénévoles pour la construction et la préparation des bacs de plantation).
- Atelier massage, yoga, et projet Snoezelen (Expériences sensorielles, visuelles, sonores, tactiles, ...).
- Ateliers parents-enfants : massage bébé et relaxation, yoga, transvasements, décoration autour de Noël, cuisine.

- PADLET : Outil de communication et d'informations en temps réel avec les familles et les professionnelles (à partir d'octobre),
- Diffusion (en ligne) toutes les 8 semaines du : « Petit journal des Blés en herbe » (jusque septembre),
- Diffusion sur notre groupe Facebook de petites vidéos sur « le langage des signes » et « le portage » enregistrées par 2 professionnelles de la crèche (jusque octobre),
- Diffusion d'une vidéo lors de l'AG sur la vie quotidienne de la crèche,
- Mise à disposition dans le hall de la crèche d'une boîte à idées.

- Festifs

Vendredi 14 février Journée pyjama avec au programme des ateliers yoga, Snoezelen sous la tente, massage, cuisine, de la musique zen toute la journée et gouter de fête. Avec l'aide de parents bénévoles.

Vendredi 14 mars Carnaval avec au programme : un atelier cuisine, une fresque collective, du maquillage, une boum et un gouter partagé. . Avec l'aide de parents bénévoles.

Jeudi 3 avril Balade dans le village pour quelques enfants de la crèche : petit tour au parc et passage à la boulangerie pour acheter notre pain frais du gouter.

Jeudi 3 avril et mardi 13 mai Pique-nique dans le jardin de la crèche.

Jeudi 17 avril Journée activités autour de la chasse aux œufs et boum.

Vendredi 18 avril Chasse aux œufs dans le jardin pour les plus grands et dans la crèche pour les plus jeunes.

Vendredi 27 juin Visite chez les pompiers de Collonges avec l'aide de parents bénévoles pour l'accompagnement et le transport.

Vendredi 20 juin Fête de la crèche. La crèche a ouvert ses portes aux familles qui ont déambulé dans les espaces et participé aux ateliers proposés par les

professionnelles : Parcours de psychomotricité, spectacle, qui est-ce ?, fresque, maquillage, musique, restauration

Visite des écoles en juin

- Les écoles maternelles de Monsieur Paul et Jeanne d'Arc nous ont accueillis pour la visite des classes pour les enfants qui entrent à l'école à la rentrée de septembre (visite des locaux, premiers contacts avec les maitresses et jeux libres).
- L'école de musique EMMO nous a accueillis dans ses locaux pour une des dernières séances de l'année. Les enfants ont découvert sur place de nouveaux instruments (qu'ils ne voient pas d'habitude à la crèche) comme le piano, la batterie et la contrebasse.

Vendredi 11 juillet Journée plage à la crèche.

Vendredi 18 juillet Sortie à l'espace de jeux Tohu Bohu à Rochetaillée avec l'aide de parents bénévoles pour l'accompagnement et le transport.

Vendredi 17 octobre Fête de l'automne avec au programme une fresque, un parcours sensoriel, un atelier cuisine et une boum.

En décembre

Atelier parents/enfants décos de Noël, atelier parents/enfants autour du massage, atelier parents/enfant cuisine, atelier parents/enfants autour du yoga, atelier parents/enfants transvasement, atelier musique avec l'EMMO, Bébés lecteurs, spectacles, café des parents et gouter des parents, distribution de papillotes et clémentines et gouter partagé.

• Ventes diverses

Bourse puériculture : c'est une vente de vêtements, matériel et jouets d'occasion donnés par les parents. Elle a lieu 3 fois dans l'année, en avril, juillet et octobre.

Activités régulières proposées aux enfants

Les activités créatrices, ludiques et d'éveil sont multiples.

Certaines sont organisées et encadrées chaque jour par les professionnelles de la crèche :

1. Les ateliers peinture, collage, transvasements, pâte à modeler, jeux, cartes découverte des aliments ou des objets, puzzles, jeux de construction...
2. Le jeu libre qui permet aux enfants de découvrir, de faire de nouveaux apprentissages, de devenir autonome, d'apprendre à partager, à vivre avec les autres et à grandir.
3. La décoration des espaces est faite par les enfants en fonction de leur âge.
4. Les ateliers Snoezelen et massages proposés dans notre tente pour un moment de détente et de relâchement au travers de massages d'expériences sensorielles, visuelles, sonores et tactiles.
5. Les ateliers cuisine où régulièrement les enfants préparent (à tour de rôle) des gâteaux qu'ils mangent tous ensemble au goûter.

D'autres sont animées par des intervenants extérieurs :

1. La lecture Nous apportons une grande importance à la lecture pour les enfants et à l'objet livre.
Pour cela, nous avons plusieurs temps de lecture avec France à la médiathèque ou à la crèche. Nous pouvons également consulter les livres directement sur place à la médiathèque ou les emprunter.
Et chaque jour, les professionnelles font des temps de lecture en collectif et en individuel avec les enfants.
2. La musique 1 fois par mois avec Anne-Elisabeth de l'EMMO et tous les jours avec l'équipe sous forme de chansons à gestes et à l'aide d'instruments de musique.
Chaque temps important de la journée est rythmé par une chanson.
3. La psychomotricité 1 fois par mois avec Claire, notre psychomotricienne, et tous les jours avec l'équipe.

Notre espace de psychomotricité est utilisé régulièrement selon les besoins des enfants.

4. L'anglais Sarah vient 3 fois par mois proposer aux enfants (les plus grands) un temps d'éveil à la langue anglaise (entendre des sonorités de la langue anglaise). Elle utilise beaucoup de comptines, de livres et de petits jeux pour sensibiliser l'enfant à l'anglais.

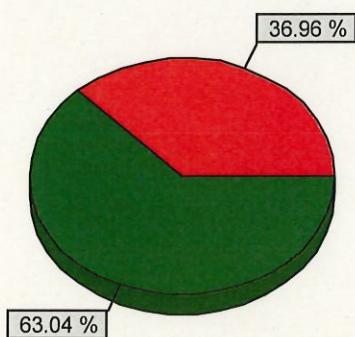
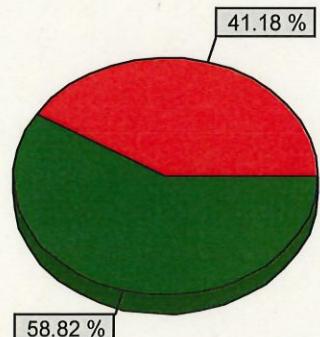
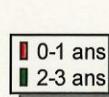
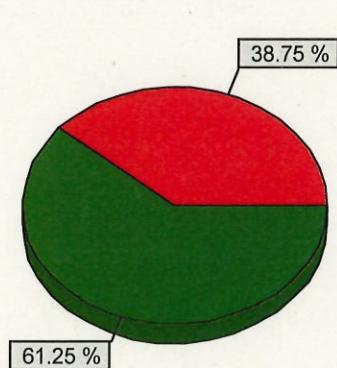
Les statistiques

Adresse : 3, chemin des Ecoliers. 69660 Collonges au Mont d'Or –Téléphone 04 78 22 79 05
Site Internet : <http://blesenherbe.wixsite.com/crechelesblesenherbe>

Pyramide des ages

Inscrits entre le 01.01.2025 et le 31.12.2025

Age	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 - 1	17	21 %	14	18 %	31	39 %
2 - 3	29	36 %	20	25 %	49	61 %
4 - 5	0	0 %	0	0 %	0	0 %
6 - 18	0	0 %	0	0 %	0	0 %
19 - 25	0	0 %	0	0 %	0	0 %
26 - 60	0	0 %	0	0 %	0	0 %
61 - 99	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Total	46	58 %	34	42 %	80	100 %

Masculin**Féminin****TOTAL**

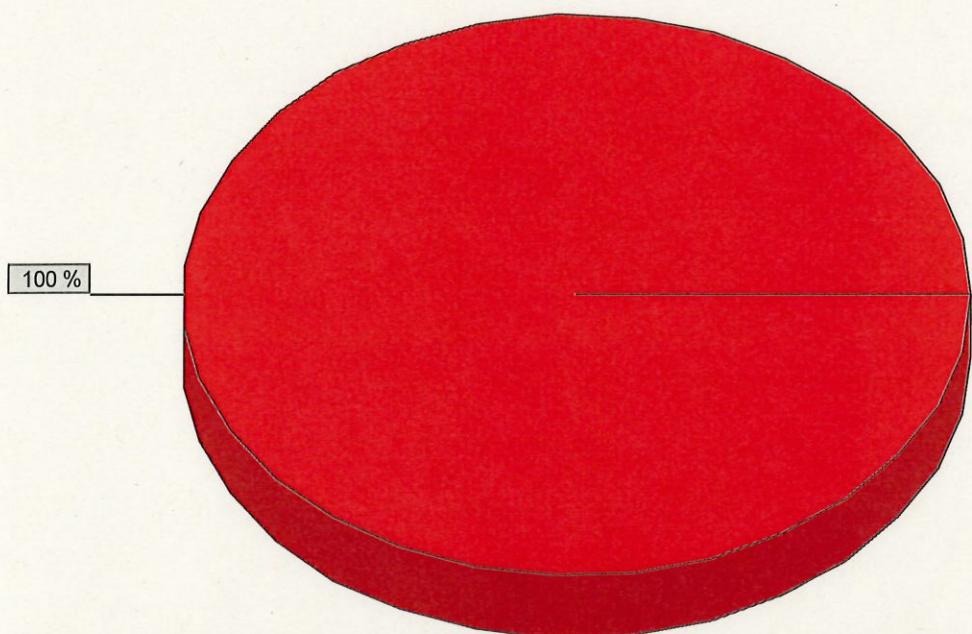
Etude sociologique

Comptage famille
Inscrits entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025
Inscrits sur ACCUEIL PETITE ENFANCE

VILLE	Nb	%
COLLONGES AU MONT D'OR	71	100 %
Total	71	100 %

Nombre différent de famille : 71

 COLLONGES AU MONT D'OR 100 %

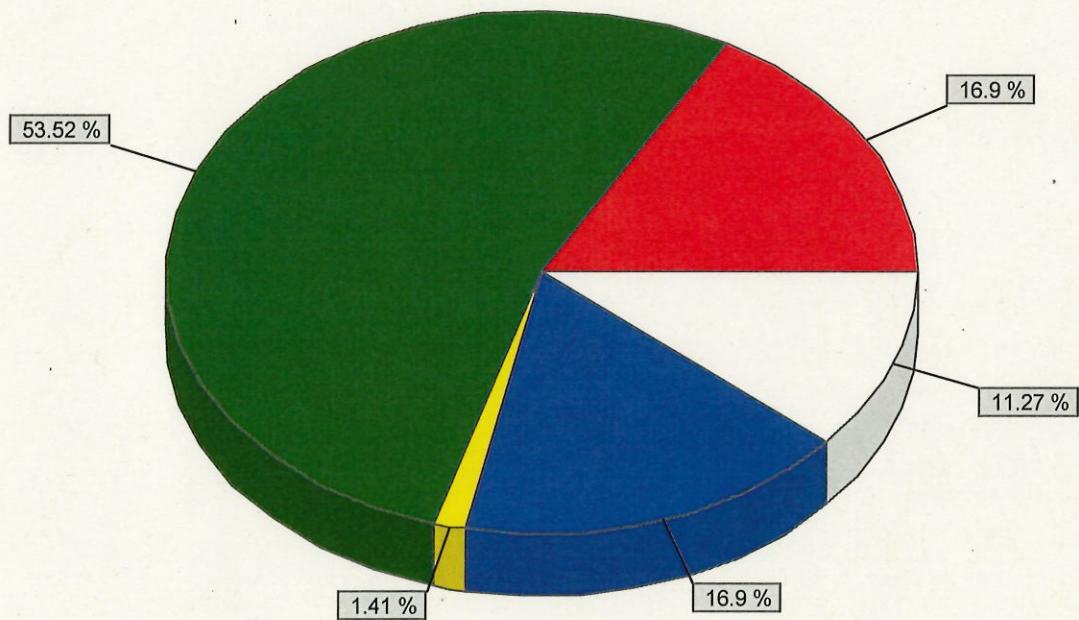
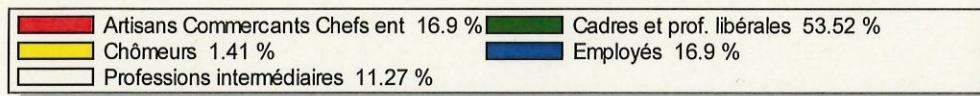


Etude sociologique

Comptage famille
Inscrits entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025
Inscrits sur ACCUEIL PETITE ENFANCE

CATEGORIE SOCIO-PROF.	Nb	%
Artisans Commercants Chefs ent	12	16.9 %
Cadres et prof. libérales	38	53.52 %
Chômeurs	1	1.41 %
Employés	12	16.9 %
Professions intermédiaires	8	11.27 %
Total	71	100 %

Nombre différent de famille : 71



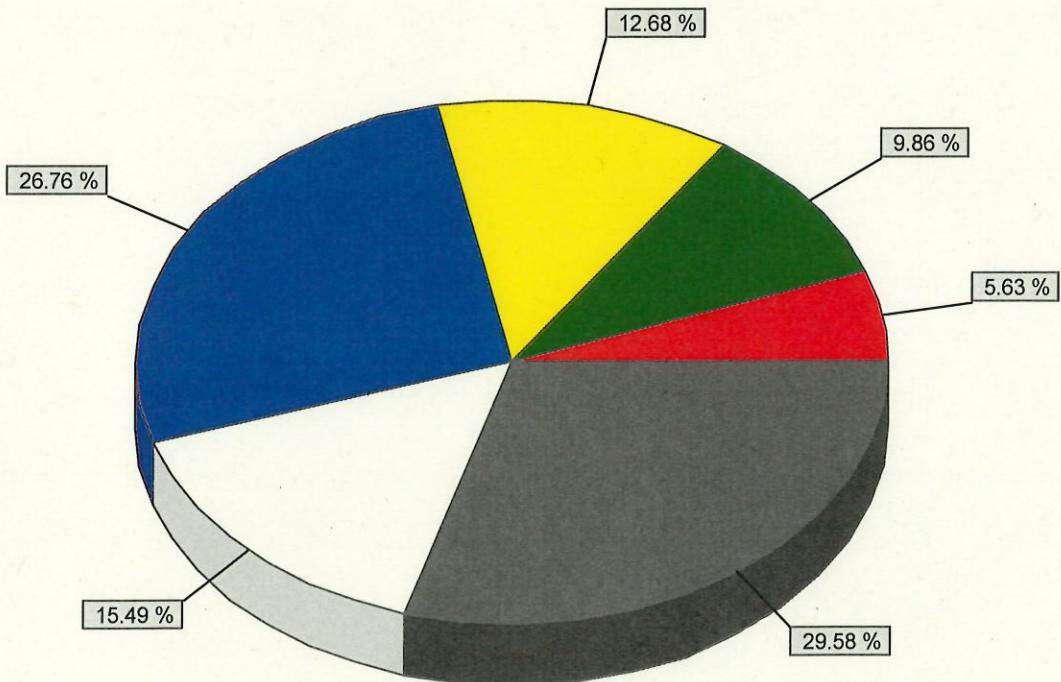
Etude sociologique

Comptage famille
Inscrits entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025
Inscrits sur ACCUEIL PETITE ENFANCE

REVENU	Nb	%
De 0.00 à 1 000.00	4	5.63 %
De 1 000.01 à 3 000.00	7	9.86 %
De 3 000.01 à 5 000.00	9	12.68 %
De 5 000.01 à 7 000.00	19	26.76 %
De 7 000.01 à 9 000.00	11	15.49 %
De 9 000.01 à 100 000.00	21	29.58 %
Total	71	100 %

Nombre différent de famille : 71

■ De 0.00 à 1 000.00	5.63 %
■ De 3 000.01 à 5 000.00	12.68 %
■ De 7 000.01 à 9 000.00	15.49 %
■ De 1 000.01 à 3 000.00	9.86 %
■ De 5 000.01 à 7 000.00	26.76 %
■ De 9 000.01 à 100 000.00	29.58 %



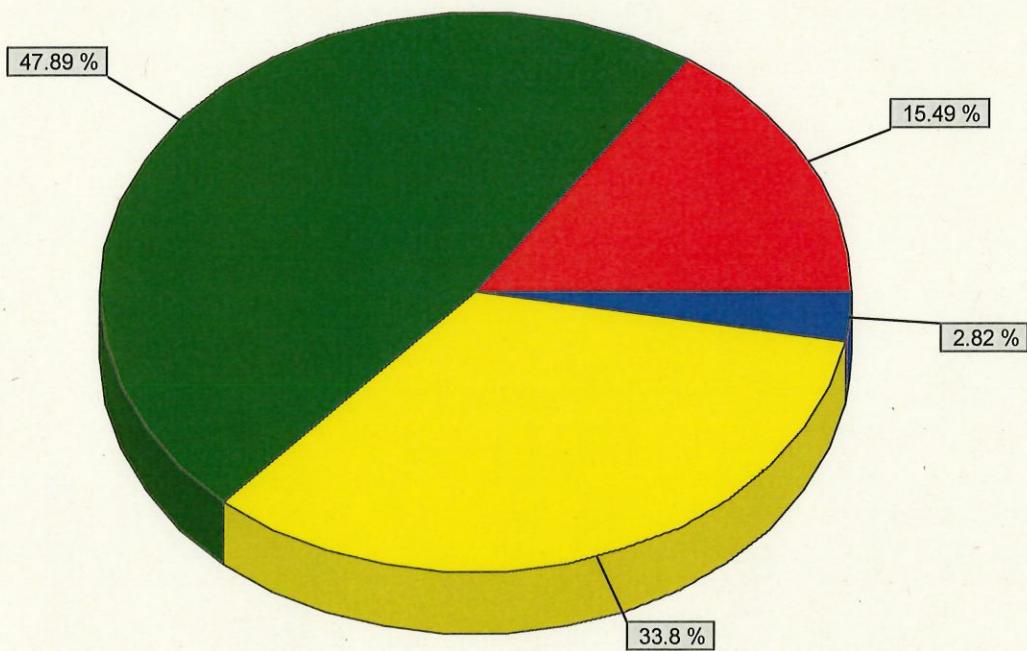
Etude sociologique

Comptage famille
Inscrits entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025
Inscrits sur ACCUEIL PETITE ENFANCE

SITUATION FAMILIALE	Nb	%
Concubin(e)	11	15.49 %
Marié(e)	34	47.89 %
Pacsé(e)	24	33.8 %
Séparé(e)	2	2.82 %
Total	71	100 %

Nombre différent de famille : 71

Concubin(e) 15.49 %	Marié(e) 47.89 %	Pacsé(e) 33.8 %	Séparé(e) 2.82 %
---------------------	------------------	-----------------	------------------



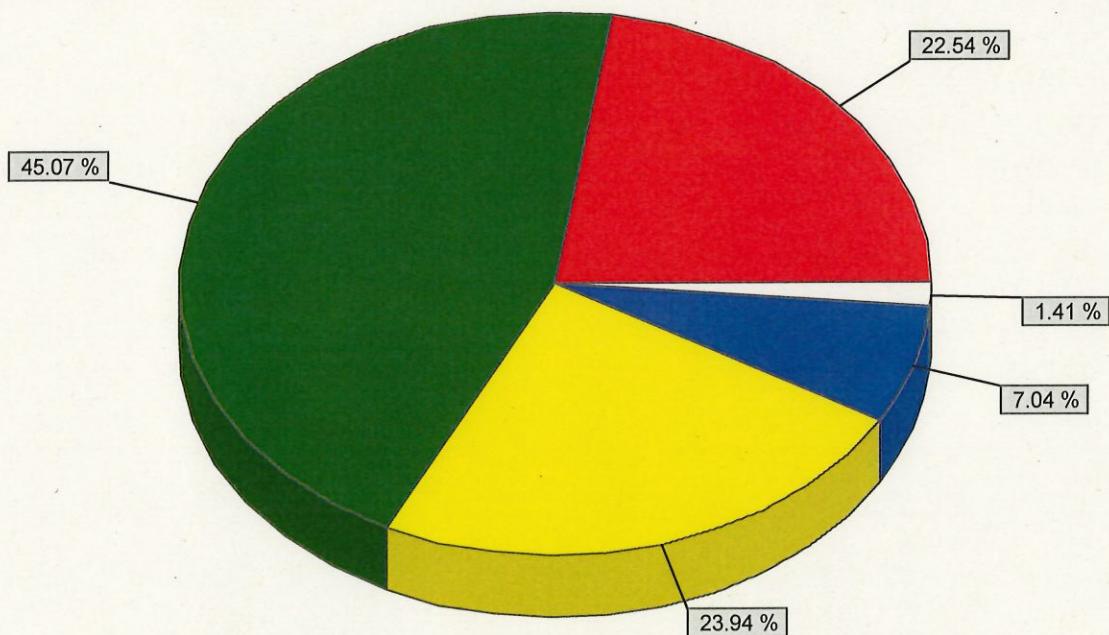
Etude sociologique

Comptage famille
Inscrits entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025
Inscrits sur ACCUEIL PETITE ENFANCE

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE	Nb	%
1 enfant à charge	16	22.54 %
2 enfants à charge	32	45.07 %
3 enfants à charge	17	23.94 %
4 enfants à charge	5	7.04 %
8 enfants à charge	1	1.41 %
Total	71	100 %

Nombre différent de famille : 71

■ 1 enfant à charge 22.54 %	■ 2 enfants à charge 45.07 %	■ 3 enfants à charge 23.94 %
■ 4 enfants à charge 7.04 %	■ 8 enfants à charge 1.41 %	



Objectifs

Remerciements et Conclusion

- Objectifs pour 2026

Poursuivre la formation de l'équipe sur 3 journées de fermeture pédagogique financées par la CAF,

Poursuivre le passage aux nouvelles normes bâimentaires avec les services municipaux demandées par la PMI lors de leur contrôle,

Mise en place d'un nouvel outil de pointage journalier demandé par la CAF lors de leur contrôle,

Mise en place progressive du nouvel outil de communication et d'information en temps réel Padlet en remplacement du petit journal et du groupe FB,

Mise en place d'un nouvel atelier aquarelle avec une exposition en fin d'année,

Elargissement des partenariats avec les écoles.

- Remerciements et Conclusion

L'Association des Blés en Herbe remercie :

- tous nos partenaires qui depuis des années nous aident et nous soutiennent,
- les parents bénévoles qui répondent toujours présents.

Notre partenaire privilégié reste la Municipalité de Collonges qui met à notre disposition une structure adaptée, qui facilite notre travail auprès des enfants, qui facilite les échanges avec leurs parents, qui nous permet d'accueillir au mieux les familles Collongardes.

Notre Enjeu sera que, notre établissement reste multiculturel, multi-social et laïque dans le respect de chacun.